

PROJET RÉFÉRENT

Définition de la politique du patrimoine routier pour Montpellier Méditerranée Métropole (34)



CONTACT

✉ DTecITM@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Métropole de Montpellier Méditerranée (3M) - Pôle Proximités et Espaces Publics a fait appel au Cerema pour définir sa politique de gestion de son patrimoine routier, incluant les voiries, les pistes cyclables et les trottoirs. L'objectif est d'aboutir à une méthode de gestion de l'ensemble du patrimoine routier de 3M, permettant d'avoir une vision homogène du réseau, quels que soient les catégories de voies et les services gestionnaires au sein de la métropole (les différents pôles territoriaux). Cette demande comprend une première phase d'appropriation des pratiques actuelles de 3M, puis l'élaboration d'une méthodologie adaptée pour aboutir à la politique de gestion de son patrimoine routier.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Pour répondre à cette demande, le Cerema a d'abord mené une phase d'écoute en organisant deux séminaires avec les agents de la métropole. L'objectif était de comprendre le contexte actuel et les besoins à tous les niveaux, depuis les conditions rencontrées de terrain jusqu'à la définition d'une stratégie d'entretien.

Sur cette base, et fort de son expérience, le Cerema a élaboré une méthodologie spécifique à 3M pour définir sa politique de gestion du patrimoine routier. Elle repose sur plusieurs étapes clés :

- évaluer l'état du patrimoine à travers la construction d'un indicateur dédié ;
- définir les niveaux de qualité attendus en fonction du type de voie ;
- identifier les besoins en travaux et les solutions d'entretien associées ;
- hiérarchiser les priorités à l'échelle de l'ensemble de la métropole.

Cette démarche poursuit plusieurs objectifs complémentaires. Tout d'abord, la création d'un indicateur d'état du patrimoine permet de disposer d'une vision claire et harmonisée de l'état des infrastructures

(voiries, pistes cyclables, trottoirs). Ensuite, la définition de niveaux de qualité par catégorie de voie fournit un cadre de référence partagé pour harmoniser les objectifs de la métropole et mieux cibler les besoins en travaux. Enfin, l'identification et la priorisation de solutions d'entretien « juste nécessaires » contribuent à optimiser l'utilisation des ressources, qu'elles soient financières ou techniques.

Il s'agit de la première étape d'une démarche globale engagée par 3M, visant à poser les bases méthodologiques de sa politique de gestion du patrimoine routier. Pour rendre cette approche pleinement opérationnelle, une deuxième étude sera prochainement lancée. Elle visera à consolider les hypothèses de calcul (de l'indicateur aux solutions techniques) grâce à des auscultations réalisées à l'échelle de Castelnau-le-Lez. Cette étape permettra de valider l'ensemble de la méthodologie avant de l'étendre à l'ensemble du territoire métropolitain.

L'enjeu est d'autant plus stratégique dans le contexte actuel de changement climatique, qui accentue la fréquence et l'intensité des épisodes de pluie ou de sécheresse. Ces phénomènes fragilisent les infrastructures routières et imposent aux gestionnaires une approche fine, ciblant les interventions au bon moment, au bon endroit et en fonction des besoins réels.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Montpellier Méditerranée Métropole
Pôle Proximités et Espaces Publics - Thomas
Comte

Direction territoriale Occitanie
Marie Ripoché Mballa, Cheffe d'unité
terrassements chaussées et auscultations
Arnaud Mazars, Adjoint au chef de groupe
(DterOcc), Nadège Sagnard, Chef de groupe
Voies et Plateformes (DterMed), Nathalie
Charnier (DterSo)

LE CALENDRIER

Début : 28/07/2023 - Durée : La mission a duré
1 an et 8 mois